



MUNICIPALITÉ
DE
ROMANEL-SUR-MORGES

Préavis Municipal No 26
Législature 2021-2026

RAPPORT DE GESTION

2024



Sigles & acronymes

AJEMA	Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne
ASIME	Association Scolaire Intercommunale de Morges et Environs
AIEV	Association Intercommunale des Eaux usées de Vufflens-la-Ville
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
DGAV	Direction Générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires
ECA	Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EMCC	Etat Major Cantonal de Conduite
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PACom	Plan d'Aménagement Communal
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PRU	Point de Rencontre d'Urgence
RC	Route Cantonale
RH	Ressources Humaines
RI	Revenu d'Insertion
SIS	Service Incendie et Secours
STEP	Station d'Épuration des Eaux usées
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
UCV	Union des Communes Vaudoises
VALORSA SA	Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest

Table des matières

ADMINISTRATION GENERALE	5
Autorités	5
Conseil général	5
Municipalité.....	5
Préavis	7
Associations Intercommunales.....	7
Administration	8
Personnel communal.....	8
Personnel intercommunal géré par Romanel-sur-Morges.....	8
Informatique.....	8
Manifestations.....	9
Contrôle des habitants	11
PECC.....	12
FINANCES.....	13
DOMAINES ET BATIMENTS	13
Terrains.....	13
Fôrets.....	13
Bâtiments.....	14
L'administration communale.....	14
Le Four banal	14
L'Eglise	15
La Poste 2.....	15
Le Forvey.....	17
Energies	19
TRAVAUX	20
Urbanisme et territoire.....	20
Police des constructions	20
Routes.....	20
Entretien des routes	20
Eclairage public.....	20
Fontaines, places, parcs et cimetière	21
Places de parcs	21
Déchets.....	22
Egouts et épuration	25
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	27
Rapport gestion 2024	3

Enseignement primaire	27
ASIME.....	28
Temple et culte.....	29
POLICE.....	29
Police cantonale	29
Défense contre l'incendie.....	30
ECA.....	30
SIS Morget	30
Protection civile.....	31
SECURITE SOCIALE	31
Soutien aux Aînés	34

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 4 et 93c),
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34),
- du Règlement du Conseil général de Romanel-sur-Morges du 20 novembre 2014 (art. 91),

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2024. Les comptes 2024, accompagnés de commentaires, font l'objet d'un document séparé.

ADMINISTRATION GENERALE

Autorités

Conseil général

Le Conseil général, présidé par M. Frank Lambelet, a siégé 4 fois en 2024, soit les mercredi 17 janvier, jeudi 20 juin, mercredi 23 octobre et 11 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, le Conseil général était composé de 41 membres dont 18 femmes et 23 hommes.

Délégués des associations intercommunales :

- ASIME : Mme Fabienne Chapuis et suppléante Mme Annabelle Venisse Perrine
- AIEV : MM Bernard Mathyer et Bernard Barbey

Municipalité

La répartition des dicastères était la suivante jusqu'au 30 avril 2024 :

	<i>Dicastères</i>
BONVIN ISABELLE, Syndique Remplaçante : Grangier Martine	Administration générale Responsable employés communaux Informatique Cantine scolaire Déléguée ARCAM
GRANGIER MARTINE, VICE-SYNDIQUE Remplaçante : Bonvin Isabelle	Finances PACom Domaines
LEMAIRE LIONEL Remplaçants : Grangier Martine (police des constructions, ECA) Teuscher Yves (service du feu, police, ASP)	Police des constructions ECA Service du feu Police - ASP
TEUSCHER YVES Remplaçants : Chabanel Patricia (routes, éclairage public) Lemaire Lionel (épuration, collecteurs, protection civile, déchèterie, forêts)	Routes – Eclairage public Epuration Collecteurs Déchèterie Forêts

CHABANEL PATRICIA Remplaçants : Teuscher Yves (gestion des bâtiments, places, parc, cimetière, protection civile) Lemaire Lionel (instruction publique, temple et culte, service social)	Gestion des bâtiments Places, parcs, cimetière Instruction publique Temple et culte Service social Protection civile
--	---

Puis dès le 1^{er} mai 2024 :

	<i>Dicastères</i>
GRANGIER MARTINE, Syndique Remplaçant : Lemaire Lionel	Administration générale Responsable employés communaux Informatique Cantine scolaire Déléguée ARCAM PACom
LEMAIRE LIONEL, VICE-SYNDIC Remplaçant : Veillard Adrien	Police des constructions ECA Déchèterie Développement durable
VEILLARD ADRIEN Remplaçants : Grangier Martine (Finances) Lemaire Lionel (service du feu, police, ASP)	Finances Service du feu Police - ASP
BOSSARD PHILIPPE Remplaçante : Chabanel Patricia	Routes – Eclairage public Epuraton, Eaux et Collecteurs Forêts Domaines Sport Ecole (animation)
CHABANEL PATRICIA Remplaçant : Bossard Philippe	Gestion des bâtiments Places, parcs, cimetière Temple et culte Instruction publique Service social Protection civile

La Municipalité siège en principe chaque semaine, le lundi à 18h30. Elle a tenu 42 séances ordinaires en 2024.

Une rencontre Inter Municipalités a été organisée par la Syndique d’Aclens en avril réunissant les 3 communes d’Aclens, Bremblens et Romanel-sur-Morges pour un repas suite aux départs annoncés de Mme Bonvin et M. Teuscher pour la fin du même mois.

Les membres de la Municipalité participent également à des assemblées, séances de travail et de représentation en lien avec leurs dicastères.

Préavis

Séance du 17 janvier 2024

Préavis no 14 PACom

Séance du 20 juin 2024

Préavis no 16 Comptes 2023

Préavis no 17 Rapport de gestion 2023

Préavis no 18 SIS Morget, modification des statuts

Préavis no 19 Ecole, écrans numériques

Séance du 23 octobre 2024

Préavis no 20 Changement de prestataire informatique, Demande de crédit d'investissement de CHF 70'000.-

Préavis no 21 Arrêté d'imposition 2025

Séance du 11 décembre 2024

Préavis no 22 Budget 2025

Associations Intercommunales

ARCAM

L'ARCAM représente 55 communes et plus de 250 entreprises membres (arcam-vd.ch).

Créée en 2009, l'association agit sur le territoire du district de Morges auprès des communes et des acteurs de la promotion économique et touristique.

Ses activités sont réparties en 4 thématiques :

- Entreprise & Economie
- Territoire & Mobilité
- Tourisme
- Développement régional

Le Comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 12 syndics ou municipaux et est présidé par M. Bertrand Duperrex, Syndic de Vullierens.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'ARCAM par Mme Isabelle Bonvin, Syndique, jusqu'au 30 avril 2024, puis par Mme Martine Grangier, Syndique, depuis le 1^{er} mai 2024.

UCV

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public.

Le comité de cette association, organe exécutif, est constitué de 13 syndics et est présidé par Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny. M. Eloi Fellay, Directeur, a insisté lors de son discours sur le rôle de l'UCV qui est de rechercher l'harmonie entre les Communes et le Canton.

La Municipalité est représentée aux assemblées de l'UCV par Mme Martine Grangier, Syndique.

Chaque année, en juin, a lieu la Journée de l'UCV. Toutes les Communes du Canton sont invitées à y participer. Cette 115^{ème} édition a eu lieu le samedi 8 juin 2024 à Aigle, avec environ 1'700 invités. Le matin même a eu lieu l'Assemblée Générale regroupant environ 700 personnes.

Administration

Personnel communal

Le personnel fixe se compose actuellement des 5 collaborateurs suivants :

- Mme Sandrine Bachofner Secrétaire municipale (70%) jusqu'au 31.01.2024
- Mme Sylvie Baruchet Secrétaire municipale (60%) en remplacement, puis en taux fixe (60%) dès le 01.04.2024
- Mme Katia Weber Boursière (30%)
- Mme Stéphanie Baudat Préposée au Contrôle des Habitants (20%)
- M. Thierry Marro Employé communal (100%)
- Mme Angela Storti Concierge (moyenne de 9h/semaine jusqu'au 30.4, puis 10h30/semaine dès le 01.05.2024)

Personnel intercommunal géré par Romanel-sur-Morges

Depuis le 1^{er} juillet 2022, Mme Muriel Turrian est responsable de la cantine scolaire d'Aclens-Bremblens-Romanel, La Tomatine. Elle a été aidée dans cette tâche par Mme Angela Storti du 1^{er} juillet 2023 au 30 novembre 2024, puis par Mme Antonietta Di Palma dès le 1^{er} décembre 2024.

Informatique

Plusieurs mises au point ont été nécessaires en début d'année pour finaliser l'installation du WiFi dans le bâtiment du Four.

Manifestations

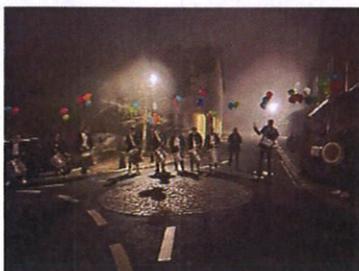
01.01.2024	Tir au canon de la Jeunesse et roulements de tambours pour le Nouvel-An
30.05.2024	Mise en place du massif de fleurs de la fromagerie, activité participative
14-15.06.2024	Fournée des Croûtons
22.06.2024	Sortie des Aînés
26.06.2024	Fête de clôture de l'école organisée par les enseignants
27.07.2024	Aubade à travers le village de la société de musique « L'avenir » d'Aclens
01.08.2024	1 ^{er} août au Four, sans feu mais avec de l'ambiance
27-29.09.2024	Raisinée organisée par la nouvelle équipe
31.10.2024	Halloween organisée par la Jeunesse
21.11.2024	PECC, séance d'information



04.12.2024	Petits pains de la Saint Nicolas au foyer du Forvey
13/20.12.2024	Les traditionnels Apéritifs de l'Avent organisés par quelques habitants
13-14.12.2024	Fournée organisée par l'équipe des Croûtons



14.12.2024	Distribution des tresses au Four pour les Aînés
18.12.2024	Chantée de Noël des enfants sur le parvis du Four, organisée par les enseignants
31.12.2024	Picoulet du Nouvel An organisé par la Jeunesse



Sortie des Aînés

Cette sortie a eu lieu le samedi 22 juin avec comme décor initial Genève et ses environs. Nous avons visité la Compagnie 1602 (musée de l'Escalade), puis nous sommes allés manger un excellent repas dans un restaurant juché au sommet du Salève. Sur le voyage du retour, nous avons eu l'occasion de déguster de très bons vins chez un vigneron de Mont-sur-Rolle.



PECC

Le Plan Energie et Climat Communal (PECC) de la Commune de Romanel-sur-Morges a été validé par le Canton en juin 2024. Ce rapport mentionne un état des lieux et propose une vision et des objectifs concernant la transition écologique pour les années à venir au niveau communal. Le document est en ligne sur le site internet de la Commune.

Plusieurs études ont été menées par le groupe de travail Climat, notamment une analyse concernant la végétalisation de notre Commune à différents endroits du village (église, abris bus) afin de lutter contre les îlots de chaleur estivaux. Une réflexion est en cours pour la création et le financement d'un fonds climat dont le but serait de subventionner des projets portés par les particuliers et la Commune dans des domaines liés à l'optimisation et à la rénovation énergétique des bâtiments, ainsi que des projets liés à la mobilité et à la biodiversité.

Un compost commun a été créé à l'école par les écoliers avec l'aide de M. Thierry Marro, notre employé communal. Les écoliers ont aussi réfléchi et créé un slogan à intégrer dans le rapport PECC communal : **Romanel, la vie est belle** ! Ils ont aussi dessiné un logo qui est maintenant présent sur tous nos documents et présentations en lien avec le PECC et le développement durable :



La Municipalité a diligenté un audit énergétique sur le bâtiment communal sis à l'adresse Place du Cotterd 5, afin de connaître les performances énergétiques actuelles de ce dernier et de pouvoir planifier d'éventuelles rénovations futures. La Municipalité a aussi mandaté la société Impact Concept afin de mener une étude sur la planification énergétique communale. Cette étude permettra de mettre en lumière les options énergétiques disponibles au niveau du village et de prendre les bonnes décisions futures.

Le 1er Août

Comme de coutume maintenant, le groupe de bénévoles habituels a organisé la Fête du 1^{er} août sur la place du Four. Encore, hélas, sans feu de joie, dû à l'emplacement ainsi qu'à la sécheresse des dernières années. Un grand merci à cette équipe pour cette toujours sympathique organisation.

Contrôle des habitants

Evolution de la population

Selon le relevé officiel, la population au 31 décembre 2024 est de 491 habitants.

Evolution de notre population entre 2012 et 2024

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
470	462	435	459	477	470	458	470	466	466	458	465	491

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2023

- 35 arrivées
- 48 départs
- 0 changement de domicile dans la commune
- 5 naissances
- 4 jeunes nés en 2006 ayant atteint leur majorité
- 4 décès

Anniversaire

Nous n'avons eu qu'une seule nonagénaire en 2024.

Bourgeoisie

Aucune naturalisation en 2024.

Cartes d'identité délivrées

29 demandes ont été traitées en 2024.

Chiens

30 chiens sont recensés sur le territoire communal.

FINANCES

A l'instar du budget 2023, celui de 2024 a été établi avec prudence notamment au niveau des recettes fiscales.

Nous avons bouclé les comptes 2024 sur un résultat positif, alors que le budget 2024 prévoyait un excédent de dépenses.

Nous pouvons toutefois relever les points suivants :

- Une nette hausse des recettes fiscales, tant au niveau de l'impôt sur les personnes physiques que morales.
- Également une forte hausse des recettes au niveau des droits de mutation.
- Une baisse des charges, en particulier sur l'instruction publique et les travaux.

DOMAINES ET BATIMENTS

Terrains

Cette année, la récolte de raisin a été de 750 kg, ce qui correspond à une année classique après les deux années précédentes difficiles.

Les vendanges se sont déroulées comme à l'accoutumée avec les Municipaux, le personnel de l'administration communale, ainsi que le bureau du Conseil avec, en prime, leurs conjoint-es respectifs. Autant dire que ces vendanges se sont déroulées rapidement sous la houlette du viculteur et vigneron Jonathan Barilier assisté d'un certain « Baba »...

Pour les vins de commune, d'après discussions avec la Cave de La Côte ont permis de pérenniser l'achat de vins de qualités supérieures aux bouteilles garnies de nos propres étiquettes. Nous remercions les contacts et les conseils des personnes qui nous l'ont permis et espérons que cet arrangement pourra perdurer.



Forêts

Quelques coupes ont eu lieu cette année, mais essentiellement dans des forêts privées. A noter que le bostryche est toujours l'ennemi numéro 1 bien que, maintenant, les bois bostrychés d'une valeur moindre peuvent être vendus pour certaines constructions.

Exploitation des bois

Dans les forêts communales, aucune coupe de bois n'a été réalisée en 2024.

Jeunes peuplements

De nouvelles essences, résistantes au climat actuel, sont à l'étude dans les bois d'Apples afin de repeupler de manière adaptée les forêts de demain. A suivre avec intérêt.

Bâtiments

L'administration communale

Ancienne grange, transformée en 1991 en bâtiment administratif, comprenant :

- Sous-sol : abri antiatomique – local d'archives, locaux techniques
- Rez : accueil et administration communale
- 1^{er} : salle des commissions et bureau du conseil, bureau de la bourse, bureau de classement/archives
- 2^e : salle de la municipalité

Un audit énergétique CECBplus a été demandé sur ce bâtiment afin de donner des pistes pour une rénovation énergétique potentielle. Un projet de rénovation devra être mis sur pied ensuite si l'on veut améliorer l'économie d'énergie de façon pérenne, en révisant notamment la production de chaleur ou d'électricité.

Quelques travaux mineurs au sous-sol sont envisagés pour l'année 2025 afin de permettre une amélioration de pertes déjà significatives pour nos utilisateurs et pour une potentielle économie de carburant et donc aussi d'argent.

Dans le cadre de l'exploitation, hormis l'entretien courant par nos employés communaux, 7 interventions (3 d'entretiens et 4 de réparations) ont été effectuées par 6 corps de métiers externes.

Des infiltrations ont nécessité une réfection des joints d'étanchéité de la tablette en pierre du balcon. Ultérieurement, les faces intérieures du balcon devront faire l'objet d'une réfection du crépi. L'encadrement d'une des fenêtres du rez devra également être rénové.

Au sous-sol, le personnel administratif et technique a finalisé le rangement des archives au sein de l'abri atomique. Une porte de protection incendie a été installée par une entreprise spécialisée.

Le Four banal

Bâtiment de 1837, transformé en 1975 et 2004, comprenant :

- 1 petite salle au rez (30 personnes)
- 1 cuisine au rez-de-chaussée munie d'un passe-plat pour l'étage
- 1 grande salle (70 personnes) complémentaire à l'étage, également salle du Conseil général.

Il fait office de PRU (Point de Rencontre d'Urgence) qui pourrait être mis en fonction en cas de besoin. Nous avons reçu par la protection civile le nouveau matériel de communication et les panneaux de signalétique.

Cette année, le Four s'est vu équiper d'un projecteur fixe et d'un écran pour permettre enfin des séances communales avec projection.



Dans le cadre de l'exploitation, hormis l'entretien courant par nos employés communaux, 2 interventions (1 de réparation et 1 de nouvelle installation) ont été effectuées par 2 corps de métiers externes.

Le Four a été, comme à l'habitude, utilisé régulièrement par les sociétés locales. Il est toujours utilisé chaque mercredi matin par nos Aînés pour leur traditionnelle rencontre autour d'un café.

Le Four a été utilisé 51 fois en 2024 (non compris le mercredi des Aînés). La location a fortement augmenté cette année (+34%), en particulier sur le Four complet.

Utilisation des salles	Locations	Sociétés locales	Aînés	Evènements Communaux	Conseils	Votations Elections	Deuils	Paroisse
Bas	11	6	mercredi				1	4
Haut et bas	10	6*		1	3	4		5

*Compris 3 utilisations sur 5 jours (2 fournées et raisinée)

L'Eglise

Construites en 1935, les cloches sonnent toujours, même les 11h45 pour nous rappeler d'aller manger. Un son traditionnel qui ne se fait remarquer que lorsque les cloches tombent en panne ou se dérèglent.

La révision de l'horloge est effectuée chaque année pour maintenir en état son mécanisme complexe.

L'église héberge la sirène d'alerte qui raisonne chaque année pour un test le premier mercredi de février.

L'église a été utilisée 4 fois, dont 3 fois pour les cultes et 1 fois pour une cérémonie d'enterrement.



La Poste 2

Bâtiment de 1864, l'ancienne école et administration est transformée en 1991 pour en faire des appartements, puis en 2015 l'ancienne poste est fermée au rez-de-chaussée et transformée en appartements également. Le bâtiment comprend ainsi 4 appartements dédiés à la location ; au sous-sol se trouvent les parties communes, ainsi que le local de la société de Jeunesse et la cave communale.

Les travaux d'assainissement du réseau sanitaire des 1^{er} et 2^{ème} étages, ainsi que des communs, sont enfin terminés. Le problème de décantation de rouille dans le circuit d'eau chaude est enfin résolu. La solution a été trouvée avec le sablage et l'injection d'une membrane protectrice dans le circuit d'eau chaude, le changement de la nourrice d'arrivée d'eau, ainsi que le changement du boiler par un nouvel appareil inoxydable, muni d'une PAC autonome. Finalement, l'ensemble du circuit d'eau et de la production de chaleur se trouve ainsi amélioré.



Il y a eu 10 interventions, de 3 corps de métiers différents.

Gestion des bâtiments

La Municipalité a décidé de remettre en place une gérance afin de garantir le suivi administratif des bâtiments comprenant des appartements, soit : dans son intégralité pour le bâtiment de la Poste et pour les deux appartements du Forvey 8 en dessus de l'école. Cela inclut le suivi des installations techniques du bâtiment desservant les appartements.

La Gérance *IMMOPRO, gérance béatrice jotterand sàrl*, de Morges a pris ses fonctions dès le 1^{er} juillet 2024. Sa mission inclut également la gestion des places de parcs.

Le Forvey

Complexe de 1992, agrandi en 2014 et comprenant :

- 1 école primaire : 5 classes d'enseignement, 1 classe de travaux manuels et 1 petite classe d'appui
- 1 cantine scolaire : « La Tomatine » permettant l'accueil régulier de 24 enfants
- 1 abri de protection civile public
- 1 atelier et 1 local de voirie
- 2 appartements en location

Diverses interventions ont été nécessaires pour maintenir le bâtiment en état. On relève 31 interventions de 21 corps de métiers différents (8 entretiens annuels et 24 réparations, dont 4 effectuées par notre employé communal).

On relèvera en particulier :

- Remise à neuf d'un des balcons d'appartement a été nécessaire à la suite d'un sondage qui a permis d'identifier des problèmes d'étanchéités.
- Rafrâichissement des peintures des sous-pentes et des portes-fenêtres des deux balcons.
- Aménagement d'un banc par notre employé communal pour les chaussures afin de canaliser les salissures dans la zone d'entrée. M. Marro a aussi aménagé des protections à l'arrière des lavabos afin de garantir la pérennité des murs et de donner une touche architecturale au lieu.

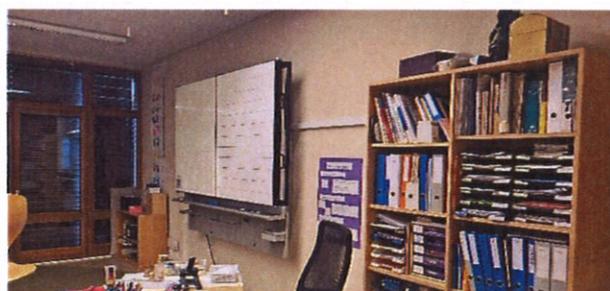


Cette année, Dans le contexte du déploiement de l'éducation numérique dans les écoles vaudoises, les tableaux noirs des 6 classes du collège ont été remplacés par des écrans numériques.

Dans la classe des 1-2P, le choix a été fait d'installer l'écran numérique tout en en gardant un tableau noir pour permettre l'expérience de création et d'écriture à la craie.



Avant



Après

Dans un intérêt écologique, une de nos habitantes a récupéré un des tableaux par souci de réemploi et pour le souvenir historique « Collector » !



D'autres panneaux seront installés en 2025 sur le préau de l'école pour libérer l'esprit créatif de nos écoliers.

La révision de l'étanchéité de la verrière de l'école s'est enfin terminée, et à ce jour les résultats semblent concluants. La Municipalité garde une réserve et a demandé une observation d'un cycle complet de saisons avant de pouvoir en tirer une conclusion définitive. Deux éléments de finitions ont volontairement été laissés en attente pour permettre cette observation jusqu'au printemps 2025.



La salle du sous-sol du Forvey a été utilisée 21 fois (non compris le jeudi pour le culte des enfants). Cette année encore, son utilisation a augmenté de 17 % par rapport à l'année 2023, notamment due à la partie location Foyer et cuisine.

Utilisation des salles	locations	Sociétés locales	Evènements Communaux	Cultes des enfants	Paroisse
Foyer+ cuisine	5			Jeudi	1
Grande salle	4	9			2

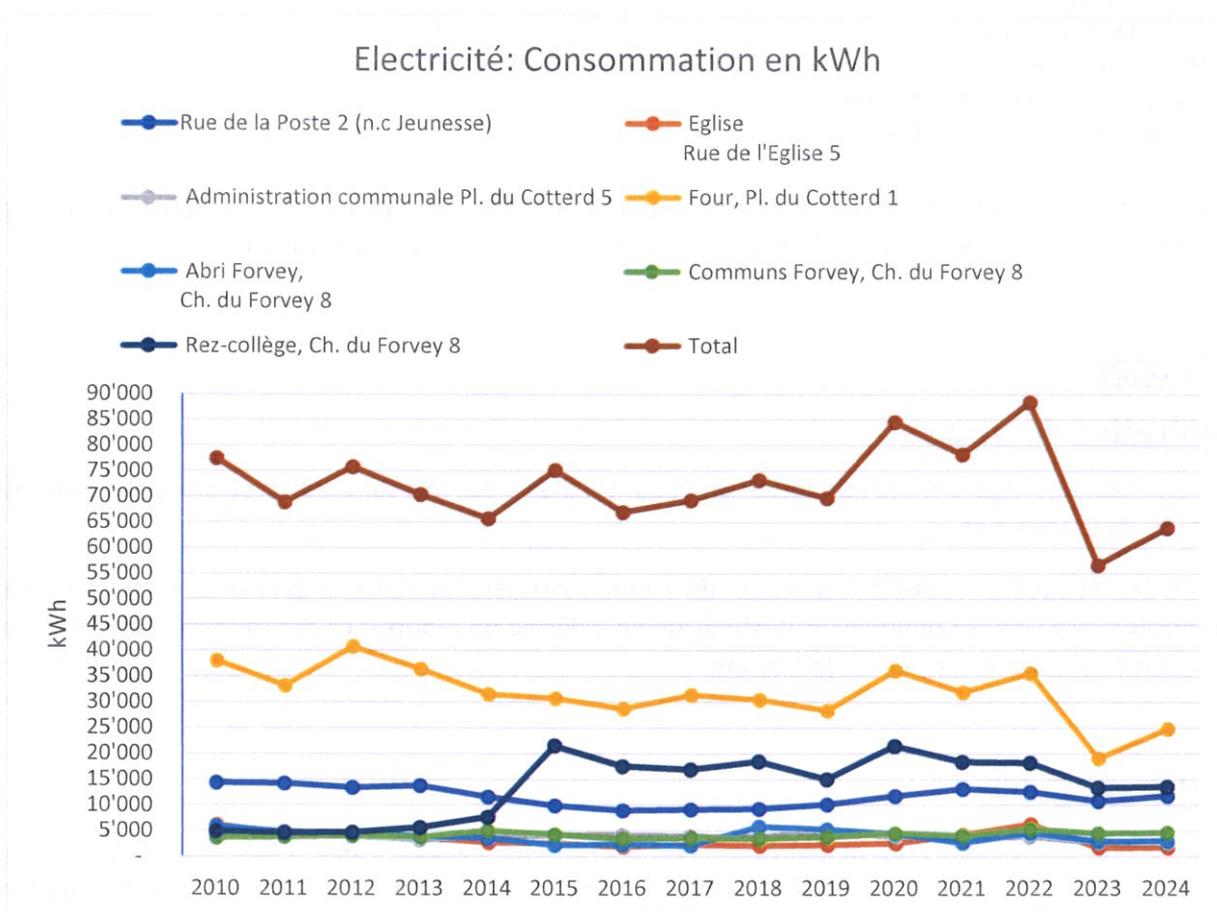
Energies

Le remplacement des derniers néons ou lampes en LED engendre de nouveaux gains énergétiques. En revanche, le climat de 2024 ayant été peu clément, cela a nécessité une période de chauffage plus longue. Par ailleurs, la hausse de l'occupation des salles en location a également contribué à l'augmentation de la consommation. On peut observer l'impact de ces éléments dans la hausse légère de consommation en 2024.

Comme attendu, le prix d'achat pour l'électricité a augmenté par rapport à 2023 (environ 50%) et nous avons acheté le kWh à ~0.31 frs. Le prix du mazout a en revanche baissé (environ 20 à 30%) et nous l'avons acheté entre 0.99 et 1.23 le litre.

L'ensemble des bâtiments communaux a consommé :

- 63'700 kWh contre 56'500 kWh en 2023 d'électricité, soit une hausse de 12.7 %
- 11'500 litres de mazout contre ~11'000* en 2023 de mazout, soit une hausse de 5%



*Correctif de l'ancien rapport mentionnant 11'500 litres

TRAVAUX

Urbanisme et territoire

Police des constructions

La délivrance de permis en 2024 a été sensiblement moins importante par rapport aux deux années précédentes. Après une année 2023 exceptionnelle, la demande pour la pose de pompes à chaleur (géothermique et aérothermique) a fortement diminué en 2024. Les annonces d'installations de centrales photovoltaïques chez les particuliers continuent à un rythme soutenu, en moyenne une demande par mois, ce qui n'est pas rien dans un petit village comme le nôtre.

	2022	2023	2024
Autorisations municipales	7	4	0
Permis de construire	10	8	5
Permis d'utiliser	1	3	5
PAC géothermique	4	7	0
PAC aérothermique	0	7	1
Travaux d'isolation façades/toitures	1	0	1
Installations photovoltaïques	11	15	10

N'oubliez pas d'annoncer la fin de vos travaux auprès de l'administration communale afin de permettre la visite de la commission de salubrité en vue de la délivrance du permis d'utiliser.

Routes

Entretien des routes

Les routes du village ont été auscultées en 2023. Un plan a été mis sur pieds avec professionnalisme par M. Yves Teuscher.

Il se trouve que les épisodes pluvieux de l'année dernière ont pris la première place dans les préoccupations de la Commune et la Municipalité a décidé de reporter ce programme, tout en étant conscient qu'il est incontournable à terme.

Eclairage public

Un contrat d'entretien avec Romande Energie grève notre budget. L'idée d'être couvert en cas de panne reste très intéressante, aussi la Municipalité étudie actuellement le rapport y relatif établi par la Romande Energie.

La baisse des consommations selon le tableau ci-dessous est due au passage en éclairage LED.

Résumé de la consommation électrique en kWh						Eclairage public	
Période	kWh					Coûts CHF	
	Ch. du Clos	Ch. de la Vignette	Z.I Pra-Vuatte	Total	Variation période précédente	Totaux	Variation
2017	25'189	7'455	9'013	41'657		7'798.00	
2018	25'695	6'876	9'021	41'592	-0.2%	7'829.00	0.4%
2019	21'839	6'528	9'237	37'604	-9.6%	7'131.00	-8.9%
2020	8'506	3'319	7'237	19'062	-49.3%	3'599.00	-49.5%
2021	7'263	3'470	5'186	15'919	-16.5%	3'109.00	-13.6%
2022	5'525	1'166	4'346	11'037	-30.7 %	2'093.00	-32.7%
2023	3'451	1'214	4'284	8'949	-18.9 %	2'402.58	+14.8%
2024	3'956	1'342	4'390	9'688	+8.3 %	2'875.44	+20.7%

Fontaines, places, parcs et cimetière

L'essentiel des travaux d'entretien de nos places et parcs est assuré par notre employé communal. L'aménagement de plantation ou de remplacement d'arbuste est toujours fait avec un regard écologique, ainsi qu'avec le choix judicieux des essences pour optimiser les travaux d'entretiens et la vie des plantes sous nos latitudes en suivant l'évolution de son climat.

Place de jeux

Toujours très utilisé dès les beaux jours, le terrain de pétanque a subi un rafraichissement de ses graviers et une reprise du nivellement pour garantir la planéité.

Le projet de réfection de plusieurs jeux doit faire l'objet d'une étude sur plan pour s'assurer de répondre aux normes. L'implantation de la place sera poursuivie en 2025 et un dossier complet sera établi pour permettre de définir un périmètre précis en corrélation avec des variantes budgétaires.



Places de parcs

La Commune possède un total de 68 places de parc réparties entre le Chemin des Planches, le Chemin du Tombex, la Rue de l'Eglise et la Rue de la Poste. Entre autres, 31 places permettent une durée de parcage d'un maximum de 10h.

Dans le secteur du Forvey, 10 places du côté Sud sont réservées au corps enseignant et 4 places du côté Nord font office de « dépose minute » que nos agents de sécurité s'efforcent d'inciter les parents à mieux les utiliser lors du transbordement des enfants. 14 autres places sont louées à des citoyens. Elles sont gérées par la Gérance *IMMOPRO, gérance béatrice jotterand sàrl*, de Morges qui a pris ses fonctions dès le 1^{er} juillet dernier.

Massif

Le 30 mai 2024, les nouveaux bénévoles de ce printemps, coordonnés par notre employé communal, ont mis en place le massif de fleurs de la fromagerie. Une nouvelle belle création a éclos.



Place du Cotterd 1

Le 28 novembre 2024 a eu lieu la traditionnelle installation du sapin de Noël sur la place centrale du village.



Les fontaines

Les trois fontaines sont régulièrement vidées et nettoyées par notre employé communal.

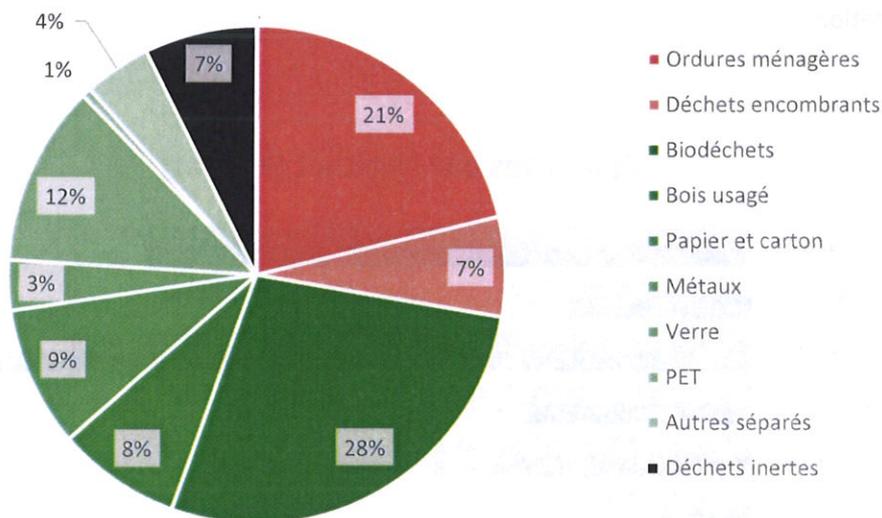
Les horloges de l'éclairage des fontaines ont été modifiées pour être mises en conformité du point de vue électrique et de manière à pouvoir gérer l'allumage et l'extinction de manière programmée.

Les enseignants de notre école ont réitéré la décoration de la fontaine de la fromagerie. Les décors ont été réalisés par les écolières et écoliers.

Déchets

Le taux de collecte séparée correspond à la part des déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la Commune. Le taux de collecte séparée pour l'année 2024 se monte à 64.8% contre 62.4% en 2023. Le détail sur la nature des déchets collectés est synthétisé dans le tableau ci-dessous (données incluant la collecte de Romanel-sur-Morges et de la déchèterie de Lonay) :

2024

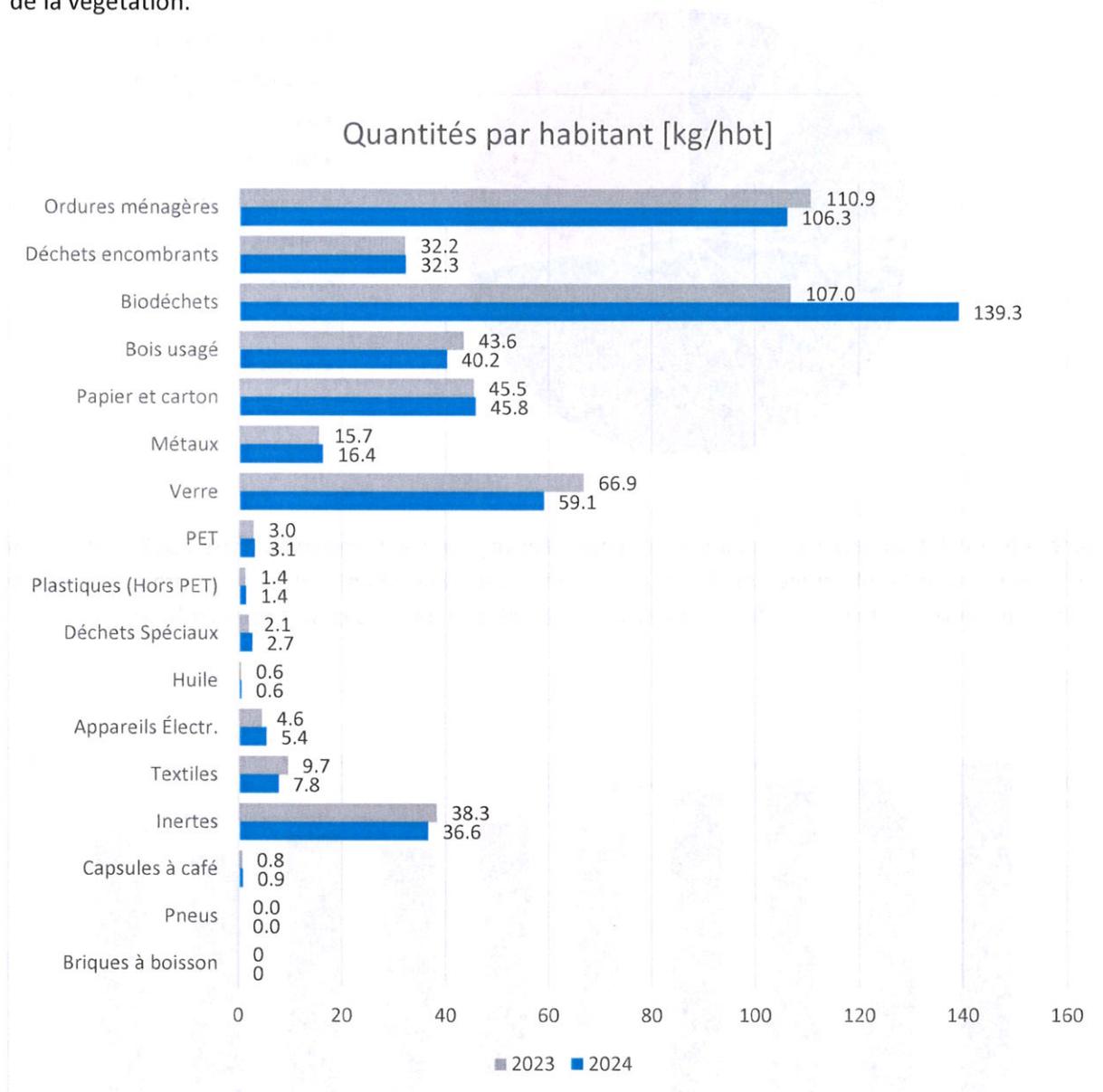


Après une évolution baissière des quantités collectées (kg/habitant) observée entre 2015 et 2019, une certaine stabilité est observée depuis. En 2024, un habitant de Romanel-sur-Morges produit 462 kg de déchet annuellement contre 524 kg en 2015 (incinérables et déchets collectés séparément).



La comparaison entre les années 2023 et 2024 montre cependant une diminution sensible des quantités de déchets par habitant pour certains types de déchets : c'est le cas des ordures ménagères

(110.9 kg/hbt en 2023 vs 106.3 kg/hbt en 2024) et du verre (66.9 kg/hbt en 2023 vs 59.1 kg/hbt en 2024). Les biodéchets sont cependant en hausse significative (107 Kg/hbt en 2023 vs 139.3 Kg/hbt en 2024), ceci est sans doute dû à une année 2024 pluvieuse qui a entraîné une pousse plus importante de la végétation.



Afin d'améliorer le taux de collecte séparée et diminuer la quantité d'ordures ménagères par habitant, une réflexion est menée actuellement avec la déchèterie de Lonay pour collecter les déchets crus et cuits de cuisine. Ces déchets peuvent représenter jusqu'à 30% de volume dans un sac poubelle classique.

Egouts et épuration

L'AIEV stigmatise toujours le trop d'eau clair (EC) dans nos eaux usées (EU). Des travaux dits de conformités ont été entrepris sur des bâtiments comme la Laiterie, ainsi que la ferme J-P Chappuis qui méritent nos remerciements pour leurs investissements respectifs.

Il a cependant été remarqué que des conduites EU venant de Bremblens et de St-Saphorin nous amenaient de forts volumes d'eaux lors de pluies, ce qui ne devrait pas être le cas, séparation des eaux oblige. A étudier avec nos voisins.

Comment ne pas parler de l'épisode pluvieux du 25 juin !

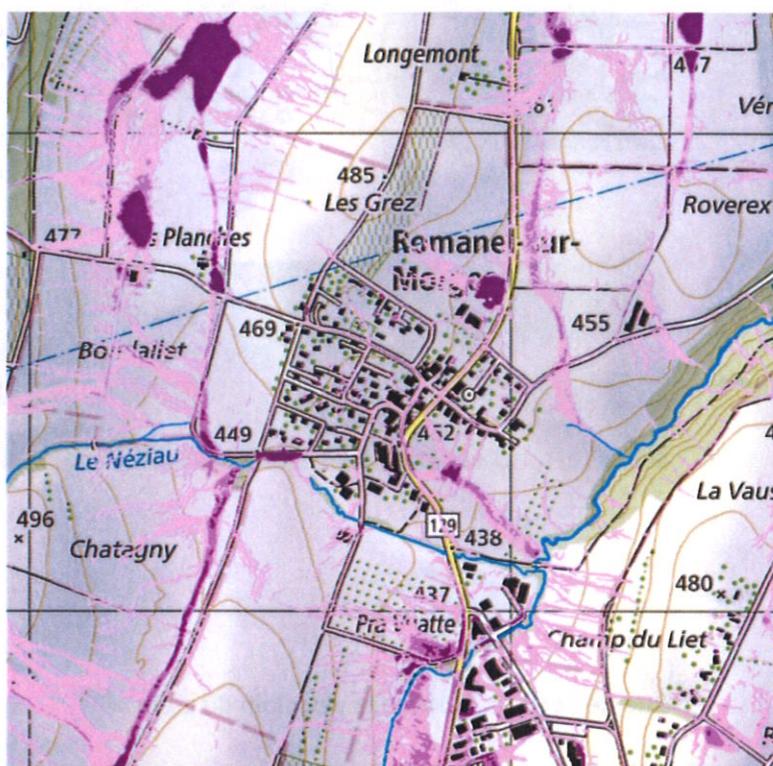
Le chemin du Tombex, s'est transformé en « torrent de montagne » alimenté depuis St-Saphorin, que cela soit le long du chemin des Pierreires, au travers des champs de la zone dite « Chatagny » dans le grand virage du chemin du Tombex, ou encore du chemin de la Guerre.

Cet épisode a démontré que les canalisations ne pouvaient pas absorber un débit d'eau si fort.

Les collecteurs sis dans ces zones se sont vite retrouvés saturés à tel point qu'ils rejetaient l'eau absorbée en amont comme autant de sources spontanées.

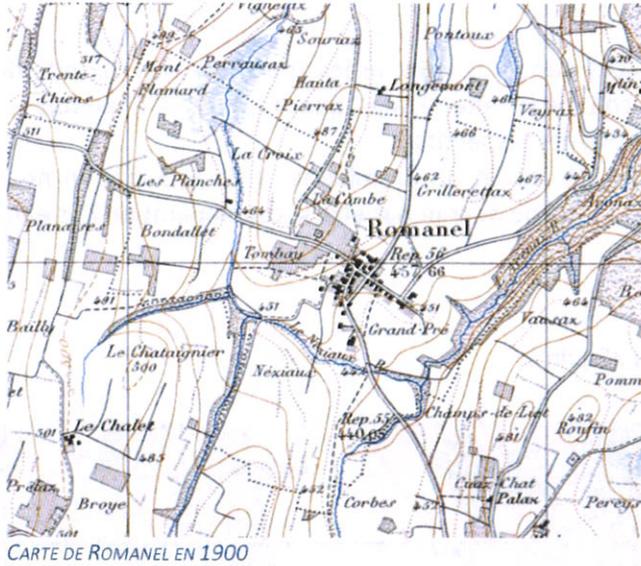
Des solutions de détournement de ces eaux de surfaces sont à l'étude afin de les diriger dans des zones inondables ou encore dans le Néziau.

Des travaux seront entrepris en 2025 afin de rediriger les eaux venant du chemin de la Guerre, provenant de St-Saphorin, dans la forêt au-dessus du chemin des Syndics.



CARTE DES RUISSELLEMENTS

Sur la route cantonale, l'eau venant de la zone du Clos s'est accumulée vers le hangar à J-F Coderey. Cette « mouille » était connue des « Anciens » (en l'occurrence une « Ancienne ») qui confirme les parties de patins à glace de l'époque à cet endroit (zone en violet foncé, bien visible sur la carte). A propos de cette excellente carte des ruissellements, vous repérerez certainement les endroits sensibles décrits plus haut.



On ne peut s'empêcher de faire référence à cette ancienne carte de l'année 1900 où les cours d'eau étaient bien présents, permettant ainsi les évacuations en direction de la Venoge via l'Arena.

Vous remarquerez un étang vers la Perrausaz (rien de nouveau donc) avec, comme évacuation, un ruisseau passant vers le carrefour de la maison dite de « Zbinden » pour aller se jeter dans le Néziau au niveau du grand virage de la route du Tombex.

Force est de constater que les eaux canalisées ont leurs limites que les nouvelles conditions ont fait voler en éclats. La réflexion se concentre sur des solutions naturelles pour dévier ces eaux dans des endroits plus « safes ».



Rue de l'Église : « Loin des yeux loin du cœur »

Et bien, le cœur des eaux claires est peut-être loin des yeux mais reste au cœur des préoccupations. Il s'agit bien de calcaire et non de mousse...

Cette canalisation d'eau claire obstruée à plus de 90 % nécessitait une intervention d'urgence, si on pense à la nécessité d'évacuer des surplus comme lors de l'épisode du 25 juin dernier.

Un plan de curage de toutes les canalisations EC du village a été établi depuis cet épisode pluvieux, afin d'assurer les écoulements indispensables à la sécurité du village. Nous partirons logiquement des plus anciennes canalisations.



INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES



Enseignement primaire

Dans le cadre du projet Eco-School, les jeunes de notre école, coachés par leurs enseignants, ont entrepris des actions écologiques au sein de l'école ; ils ont reçu le label : Alimentation durable et Déchets (site www.jmp-ch.org). La Municipalité a soutenu leur projet, notamment pour le tri des déchets, en leurs mettant à disposition des contenants adaptés.



Comme l'année passée, les classes de Romanel-sur-Morges ont défilé en cortège depuis l'école jusqu'au Four Banal et ont toutes chanté en cœur pour fêter l'arrivée de Noël.

Une collation et le traditionnel vin chaud ont été servis sur l'esplanade du village, avec la participation de bénévoles et de quelques Municipaux des trois Communes (Aclens, Bremblens et Romanel-sur-Morges) solidaires de la démarche.

Les 5 classes, de 1P à 6P, de l'école du Forvey accueillent cette année 90 enfants (89 en 2023, 74 en 2022) de classes primaires allant de la 1P à la 6P.

L'exercice d'évacuation annuel des classes primaires du Forvey, organisé par la Direction de l'école et le Service du feu, s'est déroulé le 14 mars et a démontré la bonne organisation de la procédure.

Le 22 mars, entre 19h et 22 h, le Forvey extérieur a servi de lieu d'exercice des pompiers pour le SIS Morget.

Avec le soutien des employés communaux des Communes d'Aclens, Bremblens et Romanel-sur-Morges, les enseignants ont organisé leur traditionnelle Fête de fin d'année scolaire le 26 juin 2024.

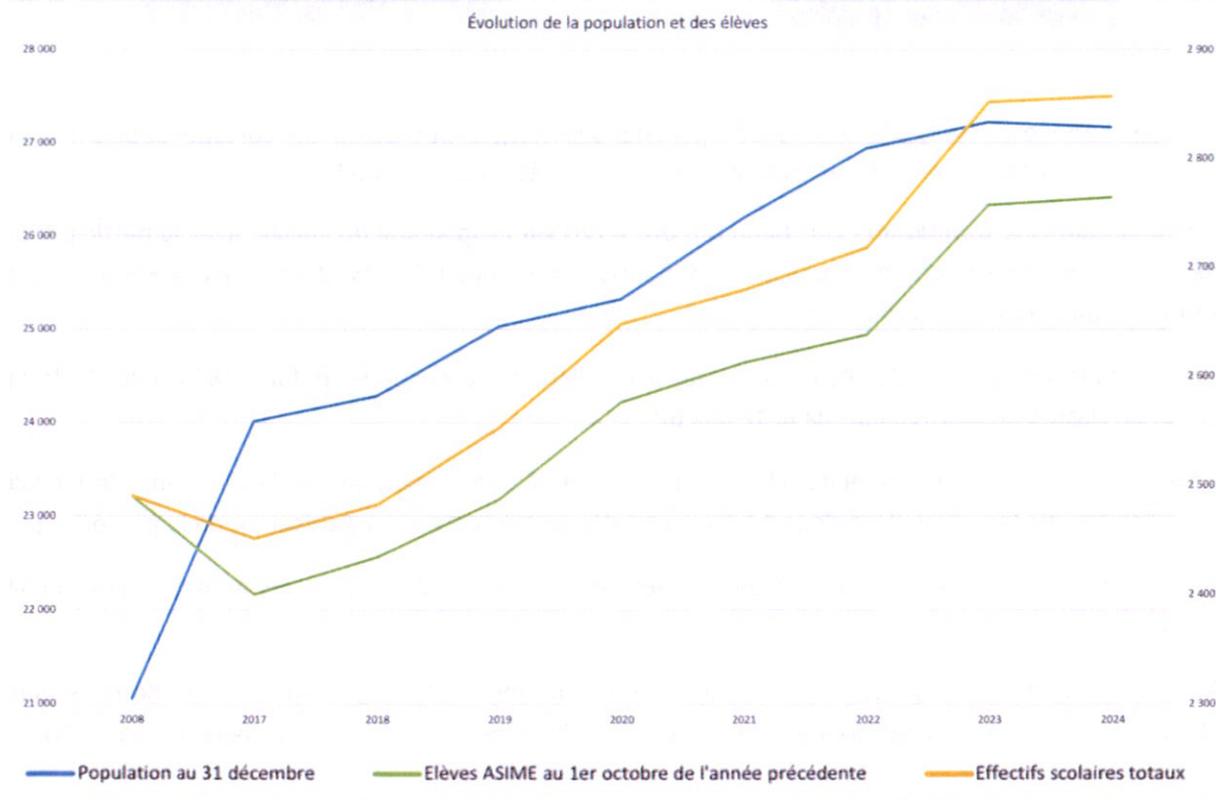
ASIME

Au 31 décembre 2024, l' ASIME était composée de 10 Communes.



Cet ensemble de 10 Communes réunissant 27'167 habitants a vu une légère baisse de 0.2% du nombre d'habitants pour une hausse de 0.2% du nombre d'élèves par rapport à l'année précédente, 2857 enfants étaient inscrits dans les établissements du réseau.

(graphique extrait du rapport de gestion ASIME 2024)



Pour poursuivre les objectifs fixés à l'horizon 2040, notamment la journée continue et la planification de locaux scolaires pour répondre à l'augmentation démographique de la région, le réseau a pu terminer la rénovation du collège de Chanel et plusieurs autres aménagements permettant l'augmentation du nombre de classes.

Il a également poursuivi le déploiement des écrans ANF et c'est dans ce cadre que notre Municipalité a organisé l'installation desdits tableaux dans le collège du Forvey.

Cette année, l'organisation des camps scolaires pour la nouvelle années 2024-2025 a été quelque peu perturbée, en raison de certaines contraintes fixées par le Canton en termes d'accompagnement des camps. Cette problématique a eu pour effet de diminuer le nombre de camps scolaires à cause d'un nombre d'accompagnants insuffisant selon la Décision n° 1641, qui à son article 5 « Encadrement et mesures de sécurité » définit la règle d'accompagnement ainsi : « Lorsque les activités durent une journée et plus, et en fonction de leur nature et des caractéristiques des classes, la présence d'au moins une personne accompagnante adulte est exigée, outre celle de l'enseignante ou de l'enseignant ». Cette directive crée des problématiques durant la nuit, obligeant les enseignants à trouver des accompagnants pour suppléer aux moniteurs qui ne restent pas sur place.

Nous avons soutenu le projet de rénovation de la cuisine du centre Marcel Barbey lors du conseil intercommunal d'automne, projet qui a été accepté pour une réalisation au printemps 2025.

Le Conseil intercommunal, composé de 27 délégués communaux, s'est réuni 2 fois et le Conseil d'établissement, composé de 24 membres (constitués pour ¼ de parents, ¼ de la société civile, ¼ de professionnels de l'école et 1/4 des autorités) s'est réuni 3 fois.

Temple et culte

Notre Eglise a accueilli 3 cultes durant l'année. Afin de gagner en attractivité, la paroisse développe plus d'évènements en dehors des églises, ce qui explique la diminution de l'utilisation de notre Eglise.

Le 30 juin, le culte de départ en retraite de la Pasteure Corinne Méan s'est déroulé au temple de Morges, et pour la partie festive, dans les locaux de Couvaloup. Corinne a été félicitée allégrement pour sa bienveillance et son engagement envers les paroissiens durant ces 13 dernières années.

Eveline Heutmann et Snjezana Haldi, diacres toutes les deux, ont pris la relève de notre paroisse.



POLICE

Police cantonale

La Commune de Romanel-sur-Morges ne possède pas de police communale et s'appuie sur la police cantonale pour le maintien de la sécurité et de l'ordre public. En 2024, cette dernière est intervenue 54 fois (nombre identique à 2023) sur la Commune pour des évènements divers, notamment le vol (4 interventions), plusieurs accidents de la circulation avec délit de fuite (3 interventions), ainsi que des cas d'escroquerie (2 interventions). À noter enfin que la police est intervenue 6 fois pour des problèmes avec des animaux.

En parallèle à la police cantonale, la Commune fait appel aux agents de sécurité de la Commune de Préverenges pour assurer la gestion et la bonne utilisation des places de parc publiques et organiser la circulation en cas d'évènements particuliers (obsèques, fêtes, ...) afin de garantir la sécurité des citoyens.

Défense contre l'incendie

ECA

Actuellement, un travail de mise en conformité incendie est en cours au sein des entreprises résidant dans la Zone industrielle du Moulin du Choc. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'ECA et le mandataire qui a réalisé l'étude du site. Démarré en 2019, ce travail est encore d'actualité avec la fin des phases d'audits dans les entreprises menées par le bureau CR Conseils.

SIS Morget

- Effectif : 201 (-21/2023)
- Interventions : 400 (-24/2023)

La baisse continue des effectifs ces dernières années questionne la pérennité sur le long terme des activités du SIS Morget. On ne peut que souligner l'importance de l'engagement des citoyens dans cette activité essentielle. Sur l'ensemble du SIS Morget (toutes OI confondues), 400 interventions ont eu lieu en 2024, contre 424 en 2023. Un évènement d'une intensité exceptionnelle a eu lieu le 25 juin 2024. Des violents orages ont provoqué des pluies abondantes et des inondations à Morges et dans les villages alentours (21 Communes sur les 24 défendues par le SIS Morget ont été touchées, 223 inondations ont été recensées). Plus de 1000 heures d'interventions pour les membres du SIS Morget ont été comptabilisées ce jour-là. En outre, 16 corps de sapeurs-pompiers sont intervenus en renfort. La majorité des interventions concernaient en 2024 des interventions incendies (88), des alarmes automatiques enclenchées (20 justifiées, 65 injustifiées) et des interventions techniques (bornes hydrantes, problèmes d'accès...).



Protection civile

La protection civile du district de Morges compte 376 astreints (2024), l'effectif est toujours en diminution. La Confédération a mandaté le Parlement pour effectuer la révision partielle de la Loi Fédérale (LPPCi de 2019) afin de trouver des solutions. Durant l'année 2024, le projet « Tetris » visant une protection civile avec un commandement centralisé vaudois est toujours en discussion entre les Communes et le Canton.

Le projet de révision des statuts du groupement du district de Morges, incluant notamment un plafond d'endettement qui avait été soumis en tant qu'avant-projet en 2023 aux commissions ad'hoc des Communes membres du groupement, a été accepté à l'unanimité lors l'assemblée intercommunale. Les statuts définitifs ont également été acceptés lors de notre Conseil général de décembre 2024.

L'essai annuel des sirènes a été réalisé comme prévu le 7 février, premier mercredi du mois.

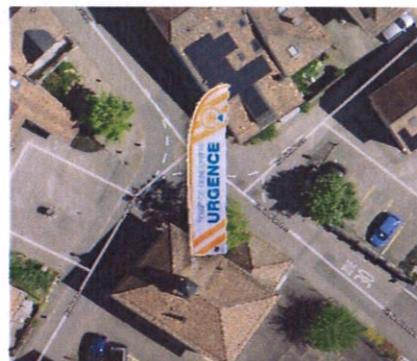
Un point de situation a été demandé sur le nombre d'abris existants sur notre Commune, nous disposons de :

- 38 abris privés pour un total de 460 places
- 1 abri public (sous-sol du bâtiment du Forvey) de 320 places

Cela représente un total de 780 places pour 462 habitants, soit un taux de couverture théorique de 168%.

PRU

Le 6 novembre, l'ORPC a remis le matériel complémentaire de signalétique et a procédé au test de fonctionnement du nouveau matériel de communication ; le PRU, situé au Four banal, peut désormais être mis en fonction en cas de besoin.



SECURITE SOCIALE

Accueil préscolaire et parascolaire

En 2024, le Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA), constitué de 33 communes et géré par l'ARASMAC, a connu des bouleversements majeurs avec le départ et l'annonce de départ de plusieurs Communes membres.

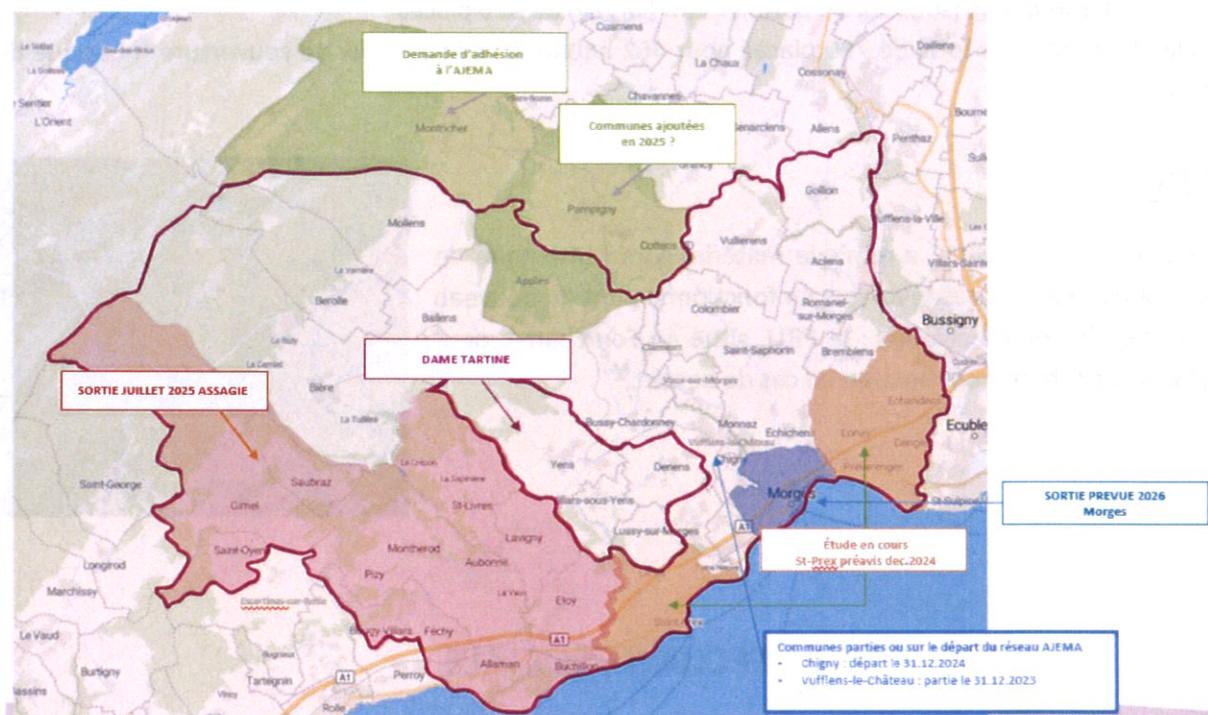
Vufflens-le-Château a quitté le réseau au 1er janvier 2024. Chigny quitte le réseau à la fin de l'année 2024. Les communes de l'ASSAGIE région Ouest : Allaman, Aubonne, Bougy-Villars, Buchillon, Etoy, Féchy, Gimel, Lavigny, Saint-Livres, Saint-Oyens et Saubraz ont confirmé leurs retraits et le conseil intercommunal de novembre a accepté leurs départs anticipés à fin juillet 2025, afin de faciliter les changements durant la transition d'été pour les familles et enfants de la région concernée.

Le réseau AJEMA et les nouveaux réseaux des Communes sortantes s'engagent à collaborer pour assurer une transition fluide pour les familles concernées.

Morges a décidé également de sortir de l'AJEMA au 31 décembre 2025 pour créer son propre réseau communal. Des Communes de l'est du district, telles que Denges, Échandens, Lonay et Préverenges, envisagent de créer leur propre réseau.

Ces retraits ont fragilisé la structure de l'AJEMA, ce qui a poussé à la création d'un groupe de travail des Communes restantes intéressées. Ce groupe de travail a été mis en place dès octobre 2024 pour prévoir l'avenir et travailler sur la création d'un nouveau réseau. Une quinzaine de Communes intéressées, dont Romanel-sur-Morges fait partie, ainsi que des Communes du pied du Jura qui avaient fait préalablement la demande d'adhésion à l'AJEMA, comme Montricher, y participent.

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois (10 octobre et 21 novembre) et un groupe restreint s'est réuni chaque semaine pour démarrer le projet d'un nouveau réseau avec pour ambition de l'activer d'ici au 1^{er} janvier 2026 ou l'année suivante selon l'avancement dudit projet.



L'enjeu pour l'ensemble des réseaux existants ou en création reste de garantir et d'augmenter les places d'accueil pour notre région. La FAJE vise un taux de couverture de 40% pour répondre à la demande théorique. Malgré une augmentation des places d'accueil ces deux dernières années, les taux de couverture du réseau actuel en 2024 sont bien inférieurs aux besoins. Selon le rapport d'étude d'Habilis Conseil, mandaté par le comité directeur et présenté en automne 2024, les différentes variantes de périmètre étudiées ne permettent pas d'atteindre les couvertures cibles.

Le groupe de travail s'appuie sur ce rapport, complété d'une étude menée en 2022, pour développer le nouveau réseau que ce soit pour identifier les besoins et redéfinir le mode de gouvernance.

Taux de couverture (extrait du rapport Habilis Conseil de 2024)

	Périmètre actuel	Nouveau périmètre	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Accueil préscolaire	17,6%	5,6%	18,3%	21,1%	21,1%
Accueil parascolaire	13,7%	4,9%	8,1%	9,2%	12%

Statistiques Romanel-sur-Morges

Répartition de l'ensemble des enfants de Romanel en âge scolaire et pré-scolaire :

	AFJ préscolaire	AFJ parascolaire	Collectif préscolaire	Collectif parascolaire	Total heures	% / précédent
2022	0	1 149	7 375	2 486	11 010	
2023	619	1 160	9 080	3 820	14 679	+ 33.3 %
2024	1 060	974	13 426	5 665	21 125	+ 43.9 %

AFJ = Accueil familial de jour

Collectif = Nurserie, garderie

On peut constater que le taux de garde des enfants en âge préscolaire a augmenté, ceci malgré une baisse de population de 0 à 4 ans. Cela est expliqué par l'attribution de places d'accueil à nos enfants. En revanche, malgré la hausse de population des enfants du parascolaire, le taux de garde tend à diminuer entre 2023 et 2024. Malgré la statistique, nous devons garder à l'esprit que le manque de places d'accueil du parascolaire existe réellement, mais que par ce manque de disponibilité, d'autres solutions ont dû être trouvées.



Soutien aux Aînés

Le Bus 65 de Pro Senectute Vaud sillonne les routes du Canton et s'arrête dans les Communes vaudoises pour aller à la rencontre des seniors. En 2024, il a fait une halte le 4 juillet dans notre village. La Thématique abordée cette année reposait sur l'offre des transports publics dans la région. Cette démarche a été faite en collaboration avec les transports MBC.



Conclusion

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil général de Romanel-sur-Morges,

Après avoir pris connaissance:

- **du rapport de gestion 2024 présenté par la Municipalité,**
- **des comptes 2024, qui font l'objet d'un document séparé,**
- **du rapport de la commission de gestion,**

DECIDE

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025.

Au nom de la Municipalité

Martine Grangier *Sylvie Baruchet*

La Syndique La Secrétaire
Martine Grangier Sylvie Baruchet